



**61^{IEME} SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE
GÉNÉRALE DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE
L'ÉNERGIE ATOMIQUE (AIEA)**

VIENNE (Autriche) 18-22 SEPTEMBRE 2017

DÉCLARATION DU CAMEROUN

PAR

Dr Madeleine TCHUINTE

Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

Monsieur le Président,

Au nom de la délégation qui m'accompagne, je vous adresse nos chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de la 61^{ème} session ordinaire de la Conférence Générale de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA). Nous vous promettons, ainsi qu'à tout votre bureau, notre soutien total au cours de votre mandat.

Monsieur le Président,

La délégation du Cameroun a suivi avec intérêt le rapport annuel 2016 de l'AIEA présenté par le Directeur Général, Monsieur YUKIYA Amano. Elle félicite le Directeur Général et le Secrétariat de l'AIEA pour la qualité et la densité des documents de travail mis à la disposition des participants à la présente conférence générale.

Monsieur le Président,

Dans le domaine de la coopération technique, les activités de l'AIEA en 2016 se sont déroulées dans un contexte mondial marqué par la mise en œuvre du programme 2030 et de ses objectifs de développement durable adoptés au Sommet des Nations Unies en septembre 2015.

L'année 2016 a connu également l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris sur le changement climatique. Les épidémies des zoonoses ont continué à sévir et à préoccuper la communauté internationale.

La délégation du Cameroun salue le choix stratégique de l'Agence d'accentuer son assistance sur les applications des techniques nucléaires et isotopiques pour améliorer la production agricole et animale, en même temps que la santé humaine, la gestion des ressources en eau et de l'environnement.

En effet, ces axes d'intervention ciblent des actions prioritaires dont les résultats peuvent impacter positivement l'atteinte des objectifs du

millénaire pour le développement. Mon pays encourage l'Agence à poursuivre et à renforcer son programme dans ces directions.

A cet effet, le Cameroun en appelle à l'Agence pour qu'elle maintienne son aide aux États Membres dans la lutte contre les épidémies des zoonoses et des maladies animales transfrontières, notamment la grippe aviaire HPAI-H5N1 qui a frappé un certain nombre de pays, dont le Cameroun, en 2016.

J'exprime solennellement la reconnaissance du Gouvernement Camerounais à l'Agence dont le programme de coopération technique a fait du Laboratoire National Vétérinaire (LANAVET) un acteur national et sous-régional de premier ordre dans la lutte contre les maladies animales émergentes.

Monsieur le Président,

Dans le domaine du développement de l'énergie nucléaire, mon pays apprécie l'appui technique que l'Agence offre aux États Membres pour la maîtrise des outils de planification énergétique et d'évaluation de la contribution potentielle de l'électronucléaire dans la satisfaction durable des besoins électriques nationaux. Toutefois le Cameroun recommande à l'Agence d'accentuer ses efforts visant à mettre au point des options innovantes de gestion des déchets radioactifs.

A cet égard, le Gouvernement du Cameroun renouvelle à l'AIEA sa haute appréciation de l'opération réussie de rapatriement de trois sources usées en 2016. En effet, la gestion des sources radioactives usées de catégories 1 et 2 demeure un défi pour les pays en développement ne disposant pas encore d'infrastructures appropriées de stockage de ces déchets.

Mon pays estime que le programme d'assistance technique de l'AIEA relatif à la recherche et à la sécurisation des sources radioactives orphelines mérite d'être maintenu et renforcé.

Monsieur le Président,

Le Cameroun salue l'organisation et la tenue ici à Vienne en avril 2016, de la Conférence internationale sur les systèmes de réglementation nucléaire efficaces pour pérenniser les améliorations au niveau mondial.

Mon pays apprécie les activités d'échanges et de formation initiées par l'Agence à l'effet de promouvoir l'harmonisation des infrastructures nationales de réglementation pour la sûreté radiologique des États Membres, y compris la préparation et l'intervention en cas d'urgence. Les documents guides publiés par l'AIEA constituent des supports précieux pour la mise en œuvre de cette stratégie d'alignement des approches nationales relatives à la sûreté et à la sécurité radiologique et nucléaire.

Monsieur le Président,

Les États Membres portent un intérêt croissant au Réseau mondial de sûreté et de sécurité nucléaires et aux réseaux régionaux associés, tel le Forum des Organismes de Réglementation Nucléaire en Afrique. En sa qualité de Président en exercice de ce Forum, à travers l'Agence Nationale de Radioprotection, le Cameroun exprime à l'AIEA la satisfaction des pays africains membres de ce réseau, au regard de l'appui soutenu que l'Agence apporte à son fonctionnement, à la programmation et à l'implémentation de ses activités. Mon pays considère que ce Forum constitue un relais de premier plan pour pérenniser l'assistance que l'AIEA offre au niveau de la région Afrique, à l'effet d'améliorer les infrastructures nationales de sûreté et de sécurité nucléaires.

Cette appréciation s'étend au programme AFRA qui joue un rôle important dans l'effectivité de l'application des technologies nucléaires éprouvées au développement socioéconomique des États Africains Membres. C'est le lieu pour moi d'appeler la contribution de plus de partenaires au développement à ce programme, tout en reconnaissant le soutien régulier que lui apportent déjà certains amis de l'Afrique.

Monsieur le Président,

La Conférence internationale organisée ici à Vienne en décembre 2016, invitant à plus d'engagements et d'actions en faveur de la sécurité nucléaire, a constitué un cadre d'échange et de partage d'expériences entre les experts. Elle a offert l'occasion de réévaluer la responsabilité nationale en ce qui concerne la sécurité nucléaire, de suivre le rythme de l'évolution des enjeux et des menaces concernant la sécurité nucléaire, et de reconnaître le rôle central que joue l'Agence en facilitant et en coordonnant la coopération internationale dans le domaine de la sécurité nucléaire.

Le Cameroun réitère sa satisfaction à l'AIEA pour l'assistance reçue en 2016 pour assurer la mise en œuvre des mesures de sécurité nucléaire lors de la Coupe Africaine Féminine de Football organisée par mon pays. A cette occasion le Cameroun a bénéficié des équipements de détection des matières nucléaires et des substances radioactives, ainsi que des missions d'experts de l'AIEA pour animer la formation des forces de sécurité à l'utilisation de ces appareils. Mon pays souhaite recevoir de l'Agence une assistance similaire pendant la Coupe d'Afrique des Nations de football que le Cameroun accueillera en 2019.

Le Cameroun a ratifié l'Amendement à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires en juillet 2015. Ma délégation est ravie que cet instrument juridique international de première importance dans le domaine de la sécurité nucléaire soit enfin entré en vigueur le 8 mai 2016. Mon pays est confiant que la mise en œuvre de cette Convention sera effective sous la supervision de l'AIEA.

Monsieur le Président,

Dans le domaine de la vérification nucléaire, je saisis l'occasion que m'offre cette tribune pour rappeler la ratification par mon pays, en juillet 2015, du Protocole Additionnel à l'Accord des garanties signé par le Cameroun et l'AIEA dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Ma délégation salue les efforts que l'AIEA déploie à l'effet de renforcer les capacités des Etats Parties au Protocole Additionnel pour remplir leurs obligations en matière des garanties. Dans cette optique le Cameroun a activement pris part aux cours régionaux organisés, notamment en collaboration avec l'Administration nationale de sécurité nucléaire des Etats Unis d'Amérique, à l'intention des personnels chargés de superviser et de faire fonctionner les systèmes nationaux de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires.

Faisant suite à la ratification du Protocole Additionnel, la Loi N°2016/015 du 14 décembre 2016 attribue à l'Agence Nationale de Radioprotection du Cameroun la responsabilité d'établir et de conserver le système national de comptabilité nucléaire.

Ce nouveau développement illustre à suffisance la politique volontariste du Cameroun d'œuvrer inlassablement en faveur de la non-prolifération des armes nucléaires et du désarmement généralisé, afin de contribuer à l'avènement d'une paix durable dans le monde.

Je vous remercie de votre aimable attention.